

COMPTE RENDU du conseil
Séance du 09 octobre 2023

Présents : Damar V / Lecourt V / Brégeat N / Gausson L / Blaigne R / Riffaud C / Jaugeard C / Damar C / Desbordes D

Absents : Elliott Fiona (procuration à Lecourt V) Secrétaire de séance : Gausson L.

PV de la séance précédente : Adopté à l'unanimité

Voirie 2024 :

* La partie la plus dégradée de La route de l'Auvergne sera refaite (fin d'année/début année prochaine) pour un coût de 45 000 euros/850 mètres

9 POUR - 1 Abstention

* info : Le tracto-pelle (avec remorque) du Sygesbem est réservé pour Juillet prochain. (pour travaux divers d'entretien)

Cloches église :

Travaux accessibilité et entretien des cloches : 7 147 euros TTC

10 POUR

CLECT : (Charges Transférées)

Elles s'élèvent à 4 807 euros. L'ensemble des conseillers trouvent que le montant de la taxe est toujours plus élevé, alors qu'il n'y a pas de retour financier de la com-com,

M. le Maire explique que le conseil n'a pas le choix que d'accepter. L'ensemble du conseil estime que ce n'est pas acceptable. Mme Lecourt propose donc de voter contre puisque c'est un vote.

7 CONTRE - 2 abstentions - le maire vote POUR

SIDEPA :

Il manque 2 suppléants. M. Desbordes se propose.

10 POUR

Adhésion SEHV

Proposition d'adhésion à la branche «EPS» (Energie Service Public) du SEHV.

Adhésion pour 4 ans à 50 euros/an + 0.60 euros/hab.

Celle-ci permettra de percevoir des subventions concernant des études et diagnostics énergétiques sur tous les bâtiments. (2000 euros subventionnés à 80%)

La commission «travaux et bâtiments» sera son interlocuteur.

10 POUR

Transfert assainissement com-com en 2025

La compétence eau/assainissement sera transférée à la Communauté de Communes en 2025.

La CLECT va augmenter.

La mise aux normes des réseaux des communes s'élève à 31 millions d'euros. (sub à 50 %)

Pour St Junien les Combes, le montant de la mise aux normes s'élève à 400 000 euros (hors sub)

M. Gausson estime que si la CLECT augmente toujours, c'est dans cet investissement qu'elle doit être reversée aux communes pour leurs mises aux normes. Notamment pour St Junien les Combes qui n'a pas de retour de la CLECT malgré les montants élevés de taxe.

PROJET éolien

M. Le maire explique que le projet avance, mais qu'il sera nécessaire de délibérer sur le sujet. Mme Lecourt dit qu'elle avait dit que c'était anormal que le «nouveau» conseil n'ait pas voté plus tôt. M. Desbordes propose de faire un référendum. M. Jaugeard pense que concernant la procédure de délibération il faut rester cohérent avec la procédure de délibération du projet précédent.

M. Le maire soumet le référendum au vote du conseil.

3 POUR - 1 Abstention - 5 CONTRE

Convention d'occupation nouveau local avec ACCA

M. Desbordes s'oppose au terme «usage exclusif» qui est contradictoire par rapport à ce que le maire avait annoncé. M. Desbordes évoque l'association Eaux Les Coeurs. Il relève également le fait que c'est l'ACCA qui décidera par quelles autres associations le local pourra être occasionnellement occupé. Mme Lecourt dit qu'il ne serait pas judicieux de mettre en relation des personnes qui ne s'entendraient pas, sachant qu'il y aura bientôt également le local de Foot pour accueillir.

8 POUR - 1 Abstention - 1 CONTRE

Divers :

Devis Batoufer pour la vitre de la verrière : 684 euros HT.

Demande de prise en charge par l'assurance en cours.

Site internet : 741,64 euros pour 2 ans

Remplacement d'un projecteur du stade par Citelum : 852 euros.

Fin de séance.